Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

La protection de l'enfance : des clés de compréhension pour mieux agir

Description :

Cette formation propose aux travailleurs sociaux de mieux appréhender l'esprit, le sens et les mesures mises en place dans le champ de la protection de l'enfance afin de mieux repérer ce qui relève de la prévention et/ou du signalement judiciaire

Objectifs :

- Identifier le rôle, l'action et les mesures de l'aide sociale à l'enfance (ASE)
- Définir l'information préoccupante et le signalement judiciaire et en analyser le circuit
- Identifier les situations d'enfant en danger ou en risque de l'être et les éléments objectifs à transmettre
- Construire des écrits professionnels structurés, adaptés à ces situations

Programme :

- La mise en contexte et le diagnostic à l'origine du renouvellement de la protection de l'enfance (lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016)
- La diversification des modes d'accueil et d'accompagnement
- Les mesures de prévention
- Les différentes procédures d'alerte et circuit de transmission
- Le traitement des informations préoccupantes
- La place et le rôle des acteurs
- Le secret partagé avec les partenaires au regard du secret professionnel
- Le positionnement professionnel, prévention ou signalement ?

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Etudes de cas

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances

- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Travailleurs sociaux
Pré-requis :
Aucun
Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
Travail social et méthodologies
Lieu :
Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 225 €
Modalités animation :
présentiel et classe virtuelle
Formateur :
Prestataire externe
Effectif :
8 à 12 agents
Durée en jours :
4
Durée en heures :
28